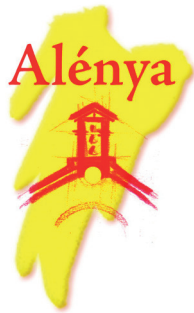




# Réseau Départemental 66 des Agendas 21

## Fiche retour d'expérience Projets



**ALENYA**



### **Intitulé du projet :** **Création du Pôle d'Accueil des Compagnies en résidence Antonio Machado**

#### **Quels sont les éléments de contexte ?**

La Municipalité d'Alénia, s'est attachée depuis 2001, à développer une action culturelle forte, en direction des habitants de la commune et de l'ensemble du bassin de vie qui l'entoure. Au contact des acteurs culturels, des compagnies locales, elle a fait le constat qu'il existait un déficit en matière de lieux d'accueil pour la création artistique.

ont

#### **Pourquoi la collectivité s'est-elle engagée dans ce projet ?**

Ces besoins exprimés par les artistes et la pratique de l'accueil de groupes (scolaires notamment) a conduit la municipalité à imaginer la création au sein des caves Ecoiffier, d'un pôle d'accueil et de création artistique pluridisciplinaire, ouvert aux artistes désireux de faire une résidence dans un lieu adapté à la création, de pouvoir accueillir d'autres artistes dans le but de croiser les pratiques et de faire partager ces productions à des groupes.

La commune a créé le pôle d'accueil de résidence, de création et de diffusion artistique « Antonio Machado », en janvier 2008 au cœur des caves Ecoiffier.

Les résidences de création sont vite devenues la clé de voûte du projet artistique et culturel local, en permettant d'appuyer une mission d'action culturelle sur des équipes professionnelles motivées.

## ***En quoi ce projet permet-il de contribuer au cap stratégique de l'agenda 21 (axe, objectif,..) :***

La stimulation de la vitalité économique par un développement social et solidaire est un des enjeux de développement durable, de l'agenda 21 local d'Alénia.

Les objectifs assignés à cet axe stratégique en lien avec ce projet sont les suivants :

- Renforcer le dynamisme économique en s'appuyant sur les ressources locales et en favorisant une économie sociale et solidaire.
- Faire de la culture un facteur de vitalité et d'attractivité du territoire.
- Développer les rencontres intergénérationnelles ainsi que les infrastructures et les services permettant de faire vivre ces liens.
- Favoriser un tourisme durable et local toute l'année.

Ce projet est intégré au plan d'action « Économie, cultures et solidarités ».

## ***A quelle(s) finalité(s) ce projet permet-il de répondre ?***

### ***Lien avec les finalités du développement durable :***

- Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Finalité 2 : Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Finalité 3 : Épanouissement de tous les êtres humains
- Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Finalité 5 : Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## ***La présentation du projet :***

### **➤ Description :**

- Accueil de 3 ou 4 compagnies en résidence d'artistes par an.
- Mise à disposition du pôle Machado équipé en matériel son et lumière pour la création.
- Financement de la résidence.
- Actions culturelles sur le territoire communal et intercommunal (ateliers théâtre, marionnettes, voix, lectures, répétitions publiques,...)
- Programmation des créations réalisées au pôle Machado dans le cadre de la saison culturelle d'Alénia.



## ➤ **Éléments caractéristiques et spécificités du projet :**

Le pôle d'accueil rend possible l'accueil de plusieurs compagnies en résidence par an.

Les acteurs logent généralement sur la commune le temps de la résidence.

Les résidences permettent, de sensibiliser les publics accueillis à la découverte des processus de création artistique, de faire découvrir le langage théâtral, chorégraphique ou spécifique à une discipline artistique à travers la présentation d'univers en construction et/ou en représentation, de confronter le public et notamment le jeune public (écoles, collèges et lycées) à la complexité et à la richesse de la création et de développer des « manifestations autour de la création » qui favorisent la curiosité artistique, le croisement des publics, la rencontre et l'échange entre les créateurs et les spectateurs.

A la demande des services de l'État (DRAC), le service culturel s'est professionnalisé :

- en formalisant l'accueil de compagnies professionnelles par conventionnement,
- par l'obtention d'une licence d'entrepreneur de spectacles pour la diffusion,
- par la formation technique des agents municipaux dans le domaine du spectacle.

Cet effort a rendu possible une reconnaissance de l'action culturelle et une aide financière accrue de la part des services de l'État.

## ➤ **Objectifs poursuivis et changements attendus :**

- Associer les citoyens aux processus de création.
- Former les publics pour élargir le champ des spectateurs, démocratiser la culture.
- Permettre aux compagnies régionales de créer dans de bonnes conditions.
- Développer l'emploi dans le domaine artistique.

## ➤ **Public(s) visé(s) et bénéficiaires :**

- Les Alényanais et notamment les élèves des écoles, primaire et maternelle, le collège et le lycée.
- Un public départemental et les compagnies artistiques dans le domaine des arts vivants...

## **Le pilotage du projet et les modalités de gouvernance :**

### ➤ **Maîtrise d'ouvrage :**

La commune.

### ➤ **Instances de pilotage et de gouvernance mises en place (ex : comité technique, comité de pilotage, commissions...)**

- L'Office Municipal de la Culture, conseil d'administration composé d'élus et de personnes qualifiées, valide les orientations et vote le budget.
- Le Comité culturel composé d'élus et de personnes qualifiées, travaille sur la programmation.
- Le responsable culturel assure la coordination avec ces instances.

## ➤ **Modalités de participation mises en place (avec les usagers, les acteurs, les habitants ...)**

- Des ateliers sont organisés avec les publics scolaires.
- Des créations ont été réalisées sur la base de productions des habitants de la commune (contes notamment).

## ➤ **Partenariats mis en place (techniques, financiers)**

Un partenariat technique a été mis en place avec la ligue de l'enseignement qui apporte son expertise et son concours sur l'organisation technique de certains spectacles. Une convention technique lie la commune et l'association.

## **Le coût et les modes de financement du projet :**

- Coût annuel : 60 000 €
- Soutiens : DRAC 5 000 € / Région 12 000 € / Conseil Départemental 7 000 €

## **Le calendrier de réalisation :**

Cycle annuel :

- Avril-juin, rencontre des compagnies candidates, présentations des projets de résidences,
- Juillet, choix des projets pour l'année suivante,
- Septembre-novembre, bilans et demandes de subventions pour les partenaires.

## **La mise en œuvre et l'évaluation du projet :**

### ➤ **Outils de suivi mis en place**

- Volume de la billetterie.
- Bilan formalisé après chaque résidence.

### ➤ **Résultats et impacts obtenus**

- Hausse du nombre de spectateurs.
- Intérêt plus grand pour les enjeux culturels.
- Consolidation des compagnies émergentes.

### ➤ **Facteurs clés de réussite et écueils à éviter**

- La priorité est d'attirer un public local.
- La construction d'un public est un long processus, il est nécessaire de permettre la rencontre entre le public et les œuvres, il faut développer des stratégies pour y parvenir (invitations, opérations découverte ...).

***Pour en savoir plus :***

Nom de la collectivité : Alénya

Adresse : Place de la République

Nom des référents (élus / agents) : Francine CABALLE Adjointe  
déléguée au développement durable et à l'agenda 21

Christophe MONJE Directeur des Services

☎ : 04 68 37 38 02

@ : christophemonje@aleny.fr

Site web : www.aleny.fr

idem que sur les  
autres fiches - le  
tél devient un  
carré si on  
imprime la fiche

